

*Mairie de Plainval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DE LA COMMUNE DE PLAINVAL**  
**SÉANCE DU 18 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	<b>Présents</b> : Messieurs, Samuel DOVERGNE Taylor BETHELMY et Franck JONCKHEERE et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Gwenaëlle LEROY et Marjorie DARCAIGNE,
10/12/2025	- formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	
10/12/2025	
Membres en Exercice :	<b>Absents excusés/pouvoirs</b> : Madame Coralie ALIZARD, Madame Katia VARESI (pouvoir à Taylor BETHELMY)
Membres Présents :	<b>Absents non excusés</b> : Monsieur Joël GALEK
Membres votants :	<b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Taylor BETHELMY

Délibération 49-2025

**DM acquisition parcelles**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'acquisition de 2 parcelles :

- AB 72 appartenant à Madame Letocart pour un montant de 300 euros
- ZH 10 appartenant aux Consorts Tourte pour un montant de 2430 euros

Les crédits n'ayant pas été prévu au budget 2025, il est donc nécessaire d'effectuer une décision modificative afin de pouvoir payer les différents tiers suite à l'acquisition de ces parcelles, comme suit :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chap / art	montant	Chap / art	montant
21 / 2112	300.00		
21 / 2118	2 430.00		
	2 730.00		0.00

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative indiquée ci-dessus.

Plainval, le 19 décembre 2025  
**Le Maire,  
Samuel DOVERGNE**

